Campagne et pétition "Osons la bio !"

dimanche 1er janvier 2012

"Nous, producteurs, consommateurs et citoyens, parce que nous considérons que l'agriculture bio est, écologiquement, socialement et économiquement, une des solutions prioritaires pour l'avenir, nous demandons aux candidats à l'élection présidentielle de 2012 de s'engager à soutenir avec force le développement de la bio par des mesures financières, fiscales et d'accompagnements techniques."

Un constat amer

- Malgré une dynamique de conversion sans précédent, la bio représente en France 3 % de la surface cultivée, ce qui la situe au 22ème rang européen
- En dépit d'objectifs publics ambitieux, moins de 2 % des ingrédients dans la restauration scolaire publique sont bio
- Et, pendant ce temps là, la France est toujours le 1er consommateur européen de pesticides (+2 % depuis 2008) condamnée par l'Europe régulièrement pour non respect des directives environnementales (qualité de l'eau, algues vertes, etc.)

Objectif : 20% de terres bio en 2020

Pour une bio présente partout : soutien accru à l'installation et la conversion en bio des agriculteurs (accès au foncier, formations, investissements dans la recherche publique en bio et dans la structuration de filières 100 % bio).

Avec quels moyens ?

Relèvement de la TVA sur les pesticides (actuellement 5,5 %) et suppression des fonds publics pour les technologies OGM en agriculture !

Pour une bio locale accessible à tous : création d'un plan national pour l'alimentation locale, bio et solidaire avec notamment :

- Minimum 20 % d'ingrédients bio à tous les menus dans la restauration scolaire publique
- Soutien aux circuits courts dont les "paniers solidaires"
- Information et sensibilisation des citoyens à la bio

Avec quels moyens ?

Fin des aides publiques favorables aux agro-carburants !

L'agriculture doit nourrir les Hommes.

- Campagne lancée par Bio Consom'acteurs, FNAB, Terre de liens
- **Signer la pétition sur http://action.bioconsomacteurs.org**

Copyright © Site de l'Association Adéquations - http://www.adequations.org/spip.php?article1763